

# **COMPTE RENDU**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 20 Novembre 2018**

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Joceline MARQUES	
Date de convocation : 13/11/2018	Nombre de présents : 12	Comité secret : non
Absents: 0	Excusé (e) s : 3	Pouvoirs : 2
	Votants : 14	Quorum exigé : 8

L'an deux mille dix-huit le mardi 20 Novembre à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : DURAND Nicole, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BEGOT Annie, BARATIER Maurice, CLAVEL Jérôme, FRANCOIS-BRAZIER Florence, GIRARD Marius, GOUDARD Nadine, JOVANOVIC Michel, KHOMSI Brigitte, MARQUES Joceline, REYMOND Muriel, COMBET Isabelle, LAUGIER Emile.

Etaient excusées : FRANCOIS BRAZIER Florence (pouvoir à REYMOND Muriel) ; KHOMSI Brigitte (pouvoir à GARAND Denis) ; COMBET Isabelle.

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2018**

#### **REPAS DES AINES DE LA COMMUNE**

Ce repas aura lieu le samedi 24 Novembre à la Salle des Fêtes. A ce jour, 121 personnes sont inscrites. Rendez-vous est donné aux élus pour la préparation de la Salle le Vendredi 23 à 16 h, et le samedi matin à 9 h pour la préparation de l'apéritif.

#### **CCPDA MUTUALISATION DES ACHATS**

Ainsi que cela avait été déjà évoqué lors du conseil municipal précédent, la CCPDA soumet à l'approbation des élus une proposition de mutualisation des achats entre les communes adhérentes pour les Contrôles Règlementaires des bâtiments, aires de jeux, équipements sportifs et les fournitures administratives. Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

#### **DESIGNATION DE LA NOUVELLE COMMISSION ELECTORALE**

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 sera mis en place au niveau national le Répertoire Electoral Unique. Ce répertoire permet la mise à jour en continu des listes électorales, à l'initiative des communes ou de l'INSEE. Cette nouvelle démarche implique la création d'une nouvelle commission électorale dans chaque commune. Pour la nôtre, la Commission doit être composée de trois conseillers municipaux appartenant à la liste majoritaire, et deux conseillers d'opposition. Nicole Durand propose au conseil de reporter ces désignations au prochain conseil, compte tenu des circonstances de l'absence d'Isabelle Combet. Le conseil municipal unanime approuve ce report.

#### **TAXE D'AMENAGEMENT**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter la taxe d'aménagement sur la commune : elle reste donc fixée à 3.5 %. Est également décidé le maintien de l'exonération de cette taxe sur les abris de jardins d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>.

#### **BUDGET ASSAINISSEMENT DM1**

Afin de mettre la nomenclature (plan comptable) en conformité, il est proposé à l'approbation des élus une décision budgétaire « technique » permettant de modifier les articles des comptes du Budget Assainissement. Le conseil municipal, unanime, approuve cette Décision Modificative.

#### **TRAVAUX EN COURS ET A VENIR**

**CHAUDIERE** : les entretiens et ramonages ont été effectués. Le chauffage a été mis en service dans les bâtiments communaux (notamment l'école et la cantine) fin Octobre.

##### **ECOLE**

**Sécurisation** : Suite aux préconisations de la gendarmerie dans le cadre de Vigipirate, les travaux consistant à murer les baies vitrées de l'école, et à créer à la place, deux petites fenêtres permettant de conserver la lumière naturelle, ont été réalisés fin octobre. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention. Les travaux d'isolation et de peinture ont été effectués par les agents communaux.

**Point d'eau en élémentaire** : en attente de réception des devis demandés aux entreprises locales.

**ILLUMINATIONS** : De nouveaux motifs seront installés début décembre.

**CIMETIERE** : Le conseil municipal approuve le devis de travaux pour la création à l'entrée du nouveau cimetière d'un bac à végétaux « en dur » (dalle de sol et muret). Il est également évoqué une fissure qu'il conviendra de surveiller sur le mur d'enceinte du cimetière.

**ELAGAGE** : Les arbres de la Place et de l'Ecole ont été élagués par l'entreprise DILM pendant les vacances de la Toussaint.

**PANNEAU LUMINEUX** : il a été installé le long de la RD 519 et est en service depuis le 26 octobre dernier. Il permet ainsi la diffusion d'informations locales émanant des associations et de la mairie.

**SECRETARIAT DE MAIRIE** : le système de sauvegarde des données informatiques a été installé le 23 octobre dernier.

**SIGNALETIQUE** : les différents panneaux de signalisation ont été commandés, ainsi que la peinture pour effectuer le marquage au sol adéquat. La machine à peindre a également été réservée auprès de la CCPDA. Ces travaux de peinture au sol seront réalisés par notre agent technique.

**STATION DE POMPAGE** : la grille et le portail ont été remplacés. De l'avis général, les travaux n'ont pas été réalisés avec soin, et Nicole Durand indique qu'elle en a informé le Président de Syndicat des Eaux.

CHATEAU D'EAU : Il sera vidangé pour entretien Jeudi 22 Octobre.

ELEMENTS BOIS :

Jeux de boules et Eglise : Des devis ont été demandés pour remplacer les planches d'arrêt des jeux et les lames des bancs, ainsi que les plinthes jet d'eau de la porte de l'Eglise. Les élus décident d'accepter le devis de la Société Proponnet qui comprend la fourniture et la pose.

RETROCESSION DE LOTISSEMENTS :

La rétrocession est à finaliser pour le Lotissement des Terrasses, reste à régler le problème d'une dalle défectueuse ainsi que deux lampadaires défaillants. Le sujet sera évoqué en marge d'une prochaine rencontre avec Drôme Aménagement Habitat début janvier.

Concernant le lotissement des Myrtilles, les démarches sont à engager prochainement pour la rétrocession à la commune.

MATERIEL COMMUNAL : compte tenu du versement à la commune d'une subvention par le Syndicat des Eaux, dans le cadre du plan de desherbage, il est prévu d'investir dans du matériel technique...

TRAVAUX DE VOIRIE:

RD 519 : Un devis a été demandé à l'entreprise Cheval pour la reprise des trottoirs endommagés le long de la RD 519. Sont évoqués également à l'occasion de la réfection par le Département de la RD519 : la création d'un plateau traversant au niveau de l'intersection centrale du village (RD 519 et RD 121), et le renouvellement de panneaux signalétiques par le Département.

Route d'Epinouze : réfection de la couche de roulement sur 2019

Balises de signalisation Route de la Croix Rousse : Il a été demandé une réinstallation de ces balises suite à cette erreur d'implantation.

PIZZAIOLLO : Afin de pouvoir assurer son activité, le pizzaiollo doit acquérir un adaptateur électrique pour se brancher sur la prise communale : en cours d'acquisition.

## URBANISME

PLU : Le jugement de recours a été rendu à l'encontre de la Commune. Après concertation avec les différents partenaires institutionnelles, la Commune souhaite faire valoir un certain nombre de remarques et observations (notamment par rapport aux obligations du SCOT et du PADD).

## PERSONNEL MUNICIPAL

L'agent technique qui avait été recruté l'année dernière à mi temps n'a pas souhaité renouveler son contrat . Il a quitté le personnel depuis fin octobre. Un recrutement (publié sur le site officiel du CNFPT de la Drôme) est en cours : les entretiens auront lieu fin décembre pour une prise de poste le plus rapidement possible en Janvier.

Plusieurs formations ont été suivies par les agents : Cantine, Habilitation électrique (agent technique), RGPD (Secrétariat)

L'agent administratif actuellement à l'agence Postale effectuera le remplacement maternité de la secrétaire en mairie. Il conviendra d'assurer l'ouverture de l'agence postale en fonction de la situation de l'agent titulaire sur ce poste.

Comme les années précédentes, il est proposé le Noël des Agent le Samedi 15 décembre en Mairie.

## COMPTE RENDU DE REUNIONS

Conseil d'école : 156 élèves sont inscrits à Lapeyrouse, l'équipe enseignante est composée de 9 institutrices (secondées par 3 ATSEM) ce qui correspond à une moyenne de 22 / 23 élèves par classe. Côté projets pédagogiques : spectacles proposés par la Communauté de Communes, visite de la caserne des Pompiers pour les maternelles, exercices incendie, Formation aux gestes de premiers secours... De plus des aménagements ont été demandés : cours de récréation, vidéoprojecteur, téléphone sans fil, tableau d'affichage (à installer à l'intérieur des grilles pour éviter les problèmes de dégradation).

Rencontre Dossier Pont du Dolon Route de Jarcieu : Une réunion avec les différents partenaires est programmée au 4 Décembre prochain.

Rencontre llôts de Propreté : Une rencontre a eu lieu fin octobre avec les responsables de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire afin de résoudre le problème des dépôts sauvages d'habitants isérois aux llôts de propreté de la commune. Ainsi, une information sera donné à la commune de Beaurepaire pour pouvoir pénaliser les contrevenants isérois..

Congrès des maires de la Drôme : la commune était représentée au congrès (qui avait lieu cette année à Romans) par Nicole Durand, Paul Zowiez Neumann et Annie Bégot.

Captages prioritaires : Une charte a été signée le vendredi 10 novembre, à Lapeyrouse Mornay

Conseil Communautaire :

- Les échangeurs autoroutiers devraient voir le jour à l'horizon 2022.
- Une opération est lancée pour la lutte contre l'habitat indigne sur Saint Vallier
- Une réflexion est en cours concernant la Petite Enfance, avec notamment l'étude des besoins en crèche dans la Valloire

## INFORMATIONS DIVERSES

Plan de secours communal (PCS) : Mme le Maire informe d'évolution de la législation, notamment par rapport au périmètre d'impact de la Centrale de Saint Alban : à suivre.

Animations sur Lapeyrouse : La soirée de la Bibliothèque, malgré la qualité de l'intervenante, n'a pas eu le succès escompté du fait d'une faible participation. Par contre, la soirée Humour de Valloire Loisirs a eu un franc succès.

Cérémonie du 11 Novembre : De nombreuses personnes étaient présentes, et les animations proposées notamment par les écoles ont été très appréciées. A noter qu'une réunion entre les différents maires des communes voisines et les Harmonies de Jarcieu et d'Epinouze sera programmée afin d'établir un planning – calendrier des cérémonies pour que chacun puisse profiter de la présence des musiciens.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 10 Décembre à 18 heures

Vœux de la Municipalité : Vendredi 4 Janvier à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00

Suit une présentation des activités de l'association « Valloire Loisirs »